



Amiens, le 24 mai 2016

Communiqué de presse

Amateurs de course à pied : soyez visibles et attentifs ! La sécurité routière partenaire de « Courir la Jules Verne »



A l'occasion de la course à pied « Courir la Jules Verne » qui se déroulera ce dimanche 29 mai en centre-ville d'Amiens, Philippe De Mester, préfet de la Somme, souhaite rappeler quelques conseils de prudence aux coureurs afin d'améliorer leur sécurité.

Appel à la vigilance des coureurs

Lors de sorties de course à pied en ville, il convient de privilégier les heures où la luminosité diurne permet aux autres usagers de la route, automobilistes notamment, de bien les voir. En cas de sortie par mauvais temps ou avec une luminosité faible, il est recommandé de s'équiper de vêtements clairs et/ou d'équipements rétro-réfléchissants (types brassards) afin d'être le plus visible possible.

Afin de rester concentrés sur leur environnement, il est également recommandé aux coureurs équipés de baladeurs musicaux de les utiliser à un volume qui leur permette d'entendre les véhicules en circulation.

En tant que piétons, les coureurs ont des droits et des devoirs. S'ils sont prioritaires sur les conducteurs de véhicule dès l'instant où ils s'engagent sur un passage piétons, ils sont néanmoins tenus d'emprunter les emplacements réservés (trottoirs, accotements) lorsqu'ils existent.

Ces règles de prudence sont également applicables à tous les piétons. On peut rappeler qu'en 2015, un tiers des accidents qui ont eu lieu à Amiens impliquaient un piéton. Dans la moitié des situations, c'est le piéton qui, par son comportement, a provoqué l'accident.

La sécurité routière partenaire de la course « Courir la Jules Verne »

Les règles de prudence destinées aux coureurs et plus généralement aux piétons seront rappelées aux coureurs qui participeront à la course « Courir la Jules Verne » ce dimanche 29 mai à Amiens.

Un brassard rétro-réfléchissant sera remis aux visiteurs du stand « Sécurité routière » implanté au cœur du village des partenaires de la course.